

Lionel AUBERT
26, boulevard Frédéric-Mistral
13800 ISTRES
Tél : 06 51 59 36 90

Mme Sylvie BONO
Commissariat d'Istres
Rue Yvan-Llopis
13800 ISTRES

Istres, le 7 avril 2014

Objet : demande de renseignements complémentaires

LRAR

Madame,

Je me permets de revenir vers vous au sujet d'une convocation que vous avez initiée fin août 2012.

Pour mémoire, dès 2008 j'avais porté plainte auprès du parquet pour une extorsion de fonds en bande organisée et sous menace d'armes (réelles ou fictives), faits qui relèvent d'un crime. La famille de mon épouse m'avait annoncé l'enlèvement de sa fille Naomi et une rançon de 200.000 \$ avait été demandée. Avec ma famille nous n'avions pu verser, au terme d'un mois, que 40.000 \$ et l'enfant avait alors été prétendue libérée. En 2012 j'avais découvert que mon épouse, sous réserve de la présomption d'innocence, avait inventé l'existence d'un enlèvement avec plusieurs membres de sa famille congolaise.

En parallèle à ma récente prise de conscience, mon épouse – 1 – a visé à me faire disparaître avant que je ne puisse révéler mes découvertes, et le cas échéant – 2 – menace de tuer les enfants si elle venait à être inquiétée. J'avais demandé au Parquet dans mes correspondances, pour éviter le pire, une certaine confidentialité et une extrême prudence pour éviter une telle extrémité. On verra que vous n'y avez pas attaché d'importance.

Vous m'avez convoqué. Sitôt que nous étions dans votre bureau, vous n'avez enregistré pour la déposition mes déclarations uniquement ce qui « vous arrangeaient » et vous avez fait fi d'éléments probants que je vous montrais, tels qu'une blessure à mon tibia provoquée par mon épouse.

Vous m'avez annoncé que le Parquet demandait à me faire taire et à ne plus entendre mes plaintes. Vous m'avez menacé soit de 5 ans de prison, ou dans un moindre cas, de 6 mois, pour des dénonciations soit mensongères, soit calomnieuses. Je connaissais déjà ces articles du code pénal. Cependant, voyant qu'il vous était possible de modifier à votre guise les déclarations que je tentais de faire, la perspective de devoir faire face à de telles fausses accusations émanant de la police, sans avoir les moyens légaux d'y répondre ont pris une autre tournure et j'ai été contraint au silence.

J'ai quand même refusé de signer votre PV d'audition car il était biaisé. Vous vous êtes mise en colère, et vous avez alors convoqué mon épouse pour une prétendue confrontation., faisant fi des menaces de mort proférées par celle-ci à l'attention de nos enfants si elle venait à être inquiétée dans cette affaire.

Devant mon épouse, vous vous êtes là encore livrée là encore à un entretien biaisé : vous avez tenté de décrédibiliser l'hypothèse de l'extorsion en modifiant les faits dans le rapport que vous dressiez, comme quoi mon épouse, selon votre interrogatoire, aurait fait enlever sa propre fille. Mon épouse et moi-même avons démenti vos allégations (qui figurent quand même au gré des questions-réponses que vous posiez), et mon épouse a nonobstant déclaré que l'argent avait été payé.

Vous avez minimisé mes déclarations précises selon lesquelles mon épouse avait acheté un commerce de semi-grossiste (« dépôt de boissons »), alors que ni elle ni moi n'avons, depuis cette prétendue demande de rançon, d'argent : nous avons « plongé » et nous sommes tous deux bénéficiaires du RSA.

* * * *

Je sais que vous n'êtes qu'un simple agent qui obéit à sa hiérarchie. Le Parquet ne peut pas vous avoir directement ordonné de me faire taire ou de m'intimider (le Parquet ne vous connaît pas personnellement). Vous n'avez qu'appliqué, semble-il illégalement, les instructions de certains de vos supérieurs hiérarchiques.

Je souhaiterais donc, s'il vous plaît, connaître le nom de votre supérieur hiérarchique qui vous a donné l'instruction de biaiser votre rapport et d'obtenir mon anéantissement.

Dans l'attente d'une réponse, et en vous remerciant pour votre attention,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lubert', with a long horizontal stroke extending to the right.

Lionel AUBERT